



## PROGRAMME DE FORMATION – E-LEARNING

### Prescription infirmière de la vaccination

Validité du programme : janvier 2026 – décembre 2026

Périodicité de révision : annuelle ou selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 – janvier 2026

#### CONTEXTE ET BESOINS

La vaccination est un pilier essentiel de la santé publique, permettant de prévenir de nombreuses maladies infectieuses. Cependant, la France, à l'instar d'autres pays européens, est confrontée à une hésitation croissante envers la vaccination, malgré une amélioration récente des indicateurs. Cette hésitation, qui touche également les professionnels de santé, a des conséquences directes, notamment le développement d'épidémies et la transmission nosocomiale de maladies.

Face à ces défis, il est impératif pour les infirmiers de se doter des compétences nécessaires pour argumenter et lever les réticences vaccinales. De plus, avec l'évolution constante des recommandations vaccinales et la diversité des profils vaccinaux qu'ils peuvent être amenés à rencontrer, une mise à jour régulière des connaissances est cruciale.

De surcroît, la récente extension des compétences vaccinales des infirmiers, autorisée par le décret du 8 août 2023, souligne l'importance de la formation continue pour ces professionnels. En effet, l'exercice de ces nouvelles compétences est conditionné à la déclaration préalable obligatoire de l'activité de prescription vaccinale auprès des instances ordinaires. Cette déclaration doit être assortie d'une attestation de formation réglementaire.

**Ce programme est conforme au module 1 relatif à la prescription de vaccins décrit dans l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé**

Ce programme de formation continue est appuyé sur le thème référencé S05-070 à l'appel à projet infirmiers 2026 du FIFPL.

**RESULTATS** : 13 répondants, 85% de satisfaction, 77% d'amélioration des pratiques

**PUBLICS CONCERNES** Infirmiers DE

**PRE REQUIS** Aucun

**DUREES/MODALITES** 12h en e-learning. Période ouverte de formation : 2 mois. Une fois le programme terminé, les contenus restent accessibles durant toute la durée de la période ouverte de formation

**DELAIS D'ACCES** Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation pour un financement individuel et jusqu'à 48h avant la formation pour un financement collectif

**ACCESIBILITE** Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter :  
[contact@isis-infirmiers.com](mailto:contact@isis-infirmiers.com)

#### **METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Ce programme est composé plusieurs modules alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque module comporte des activités cognitives, des exercices d'entraînement, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées.

Les supports pédagogiques, téléchargeables au format numérique en fin de formation, comportent les messages clés de la formation et un recueil de fiches pratiques.

## **METHODES D'EVALUATION**

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, avec restitution immédiate des résultats individuels, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses argumentées sont apportées tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation global du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux de Kirkpatrick :

- 1<sup>er</sup> niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2<sup>ème</sup> niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test).

**Conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers, une validation de chacune des 4 parties est prévue au moyen de questionnaires portant sur les acquis.**

## **SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT**

La formation est accessible via une plateforme LMS, sur un ordinateur (PC ou Mac), une tablette ou un smartphone. Elle nécessite une bonne connexion internet et l'activation de la fonctionnalité son.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un forum pédagogique est accessible sur le LMS pendant toute la durée de la période ouverte de formation, animé par un formateur expert pour répondre aux questions individuelles et organiser les échanges asynchrones. Le formateur assure le suivi pédagogique tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

Un support technique est également proposé, assuré via le forum ou un bouton dédié. Il ne concerne que les problématiques d'accès à la formation, l'environnement de formation et l'accès aux contenus et supports pédagogiques. La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

## **SESSIONS ET FINANCEMENTS**

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

**PROFIL(S) FORMATEUR(S)** Un ou une infirmier(e) libéral(e) ayant une expérience de 3 ans, formé à la prescription vaccinale.

## **OBJECTIFS**

L'objectif général de ce programme vise à permettre d'améliorer la couverture vaccinale de la population, mais aussi des professionnels de santé en renforçant leur rôle en matière de promotion de la vaccination et de réalisation de certains vaccins.

**Conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers, le programme permettra à chaque participant de :**

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin



## PROGRAMME

**Introduction et pré test : 30 mn**

E-learning – 1 module - Durée = 3h30	E-learning – 1 module - Durée = 2h40
<b>Chapitre 1 = Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les nouvelles compétences infirmières en matière de vaccination</li><li>– Les maladies à prévention vaccinale : signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique et populations à risque</li></ul>	<b>Chapitre 2 = Partie 2 : Le calendrier des vaccinations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo- vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications</li><li>– Les principales recommandations vaccinale concernant les professionnels de santé.</li><li>– Actualités et dernières mises à jour</li></ul>
<b>Validation partie 1 : évaluation intermédiaire des acquis</b>	<b>Validation partie 2 : évaluation intermédiaire des acquis</b>
E-learning – 1 module - Durée = 1h	E-learning – 1 module – Durée = 3h50
<b>Chapitre 3 = Partie 3 : Traçabilité et transmission de l'information</b> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient</li><li>– Les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations au médecin traitant.</li></ul>	<b>Chapitre 4 = Partie 4 : Savoir prescrire en pratique</b> <p>L'accès à cette partie est conditionné par la validation des parties 1 à 3, conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, argumenter face aux fausses nouvelles, convaincre avec une information claire et objective</li><li>– L'entretien pour recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours</li><li>– Les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin</li></ul>
<b>Validation partie 3 : évaluation intermédiaire des acquis</b>	<b>Validation partie 4 : évaluation intermédiaire des acquis</b>

**Conclusion et post test : 30 mn**